

DECISION N° **E-4380** /MENA-FP/CAB

du **06 SEP. 2021**  
portant fixation des dates des compositions et examens blancs  
dans l'enseignement primaire au titre de l'année scolaire 2021-2022

**LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION**

- Vu la Constitution ;  
Vu la loi n°95-696 du 7 septembre 1995 relative à l'enseignement telle que modifiée par la loi n°2015-635 du 17 septembre 2015 ;  
Vu le décret n°2017-150 du 1<sup>er</sup> mars 2017 portant organisation du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle tel que modifié par le décret 2018-960 du 18 décembre 2018 ;  
Vu le décret n°2021-176 du 26 Mars 2021 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;  
Vu le décret n°2021-181 du 06 avril 2021 portant nomination des membres du gouvernement ;  
Vu le décret n°2021-190 du 28 avril 2021 portant attributions des Membres du gouvernement ;

Considérant les nécessités de service,

**D E C I D E**

**ARTICLE 1:**

Au titre de l'année scolaire 2021-2022 les évaluations des apprentissages dans l'enseignement primaire se feront comme suit :

- les compositions programmées au niveau de la circonscription ;
- les compositions mensuelles au niveau de la classe.

**ARTICLE 2:**

Le calendrier des compositions et examens blancs programmés est établi comme suit :

**DU CP 1 AU CM 1**

COMPOSITIONS	
Mardi 30 novembre 2021 Mardi 18 janvier 2022	Mardi 08 mars 2022
<b>COMPOSITION DE PASSAGE : Jeudi 26 Mai 2022</b>	

**AU CM 2**

COMPOSITIONS	EXAMENS BLANCS
Mardi 30 novembre 2021 Mardi 18 janvier 2022	Jeudi 10 mars 2022 Jeudi 19 mai 2022

**ARTICLE 3 :**

Les compositions programmées tiennent lieu de compositions mensuelles pour les mois de novembre 2021, Janvier et Mars 2022.

ARTICLE 4 :

E-4380

Le Directeur des Ecoles, Lycées et Collèges et le Directeur de l'Encadrement des Etablissements Privés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

06 SEP. 2021



Professeur Mariatou KONE